

Décision Générale colonial

Décision n° 106 PERSONNEL AI TOCHTONE.

n° 106

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 6 février 1947
Numéro JO n° 2 du 28/02/1947	Date du numéro 28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Ahmed Gouled, téléphoniste de 83 échelon, du cadre local autochtone, est reclassé au 15e échelon.